

Espaces canins

Séance de participation publique
**Implantation d'un espace canin dans
l'arrondissement Beauport**
2024.04

Horaire de la séance

1. Mot de bienvenue
2. Objectifs de la séance
3. Présentation du processus de développement des espaces canins
4. Explication de l'atelier
5. Atelier
6. Plénière

Objectifs de la séance

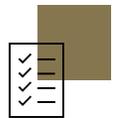
- Présenter le processus de développement des espaces canins
- Échanger par rapport au site priorisé pour l'arrondissement Beauport (boulevard Sainte-Anne)



Crédit photo : Eugene Chystiakov (unsplash.com)

Présentation du processus de développement des espaces canins

Contexte



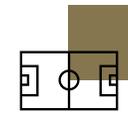
Encadrement des chiens

Modification des règles applicables au provincial et au municipal



Population canine

En croissance – 19% des ménages ont un chien (VdQ).



Terrains sportifs

Volonté de gérer les nuisances et prévenir les blessures



Quantité d'espaces canins

Analyse d'autres villes canadiennes d'envergure similaire



Besoins fondamentaux

Se mouvoir librement / jouer



Projets résidentiels privés

Inclusion d'espaces et de commodités pour les chiens

Présentation du processus de développement des espaces canins

Qu'est-ce qu'un espace canin ?



>



>



>



>



Espace délimité

[...] dans lequel un propriétaire peut laisser son chien en liberté

[...] momentanément,

[...] sous constante supervision

et dans le respect des règles en vigueur.

Présentation du processus de développement des espaces canins

Résumé des étapes franchies

2020

Adoption du nouveau règlement municipal sur les animaux domestiques

Réflexion sur l'offre en matière d'espaces canins et création du comité de réflexion

2021

Aménagement de l'aire d'exercice canin à la base de plein air de Sainte-Foy et de l'aire d'exercice canin à la base de plein air La Découverte

2022

Démarche de design en qualité de services (Recherche de précédents et de bonnes pratiques, consultation de spécialistes en comportement canin, etc.)

2023

Élaboration de critères et de standards d'aménagement

Recherche et visite de sites

Consultation interne sur les sites retenus

Présentations aux autorités

2024

Consultation sur les sites priorités dans les arrondissements non desservis

Poursuite de la recherche de sites (en cours)

Plans et devis (à venir)



Crédit photo : Kevin Laminto (unsplash.com)

Présentation du processus de développement des espaces canins

Critères pour la recherche de sites

- La Ville de Québec doit être propriétaire du site.
- Le site doit être situé à une distance de 100 m par rapport aux limites des lots résidentiels à proximité.
- Le site doit être situé à plus de 1 km (à vol d'oiseau) d'un espace canin existant*.
- Le site doit avoir une superficie minimale de 3 000 m².
- L'espace canin doit pouvoir s'insérer harmonieusement dans le milieu.

* À moins d'un obstacle majeur limitant l'accès (ex. autoroute)

Présentation du processus de développement des espaces canins

Standards d'aménagement



Crédit photo : Olga Andreyanova (unsplash.com)

L'espace doit :

- être d'une superficie minimale de 3 000 m² ;
- avoir un sas d'accueil et de sortie indépendant ;
- avoir une clôture d'une hauteur de 6'-0" ;
- être éclairé ;
- avoir des surfaces au sol diversifiées ;
- prévoir des dégagements de mobilier urbain à proximité de la clôture ;
- favoriser le mouvement des chiens et des propriétaires ;
- être équipé d'un distributeur de sacs à excréments ;

Présentation du processus de développement des espaces canins

Standards d'aménagement



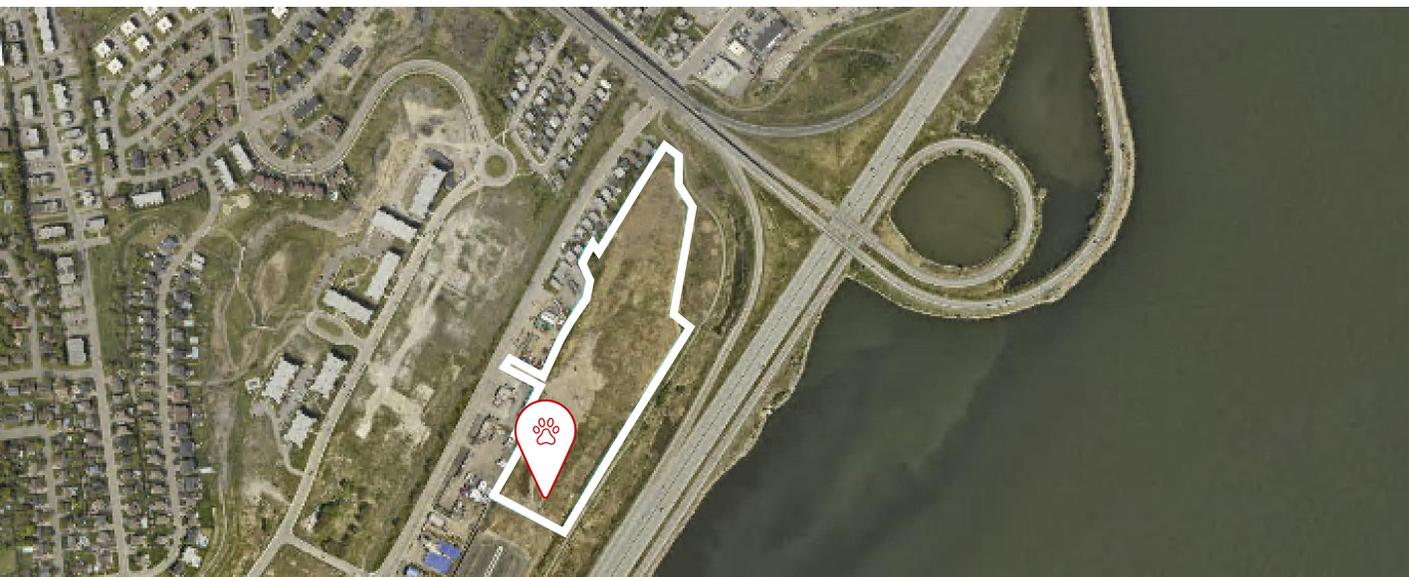
Crédit photo : Olga Andreyanova (unsplash.com)

L'espace doit (suite) :

- disposer d'un accès secondaire pour les équipes d'entretien ;
- afficher les règles et les comportements attendus ;
- prévoir du verdissage et de la plantation d'arbres ;
- prévoir une poubelle (à l'extérieur de l'espace) ;
- être conçu de manière circulaire ;
- être conçu de sorte à limiter la propagation du bruit et la visibilité des chiens ;
- être accessible universellement*.

Présentation du processus de développement des espaces canins

Site identifié pour l'arrondissement Beauport



Autorisations à obtenir

- Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (pour les sols contaminés)
- RTC (pour le partage des stationnements existants)

Explication de l'atelier

Sujet 1 : Expérience et ambiance

Question #1 :

- Pour chacun des trois exemples d'espaces canins, dites-nous ce que vous aimez et ce que vous aimez moins.
- Lequel vous semble le plus intéressant ? Pourquoi ?



J'aime

J'aime moins



J'aime

J'aime moins



J'aime

J'aime moins

Explication de l'atelier

Sujet 2 : Aménagement de l'espace canin

Question #2 :

- Quel type de revêtement de sol devrait être privilégié ? Pourquoi ?
- Préférez-vous une surface uniforme ou diversifiée ?



Question #3 :

- L'ajout d'obstacles tels que des modules, des planches et des arbres peut interrompre les courses de chiens et réduire les conflits entre eux. Selon vous, quels équipements pour chiens semblent les plus appropriés ? Pourquoi ? (3 choix max.)

Explication de l'atelier

Sujet 2 : Aménagement de l'espace canin

Question #4 :

- En fonction de votre connaissance du site choisi, veuillez marquer sur la carte toutes les **activités** qui sont déjà réalisées sur le terrain où l'espace canin est envisagé.

Question #5 :

- Les espaces canins facilitent la mobilité des propriétaires de chiens, diminuent les nuisances potentielles et favorisent la sécurité pour tous, car les propriétaires de chiens occupent leur animal.
 - a) Qu'est-ce qui vous inciterait à **être en mouvement avec votre chien** dans l'espace canin ?
 - b) Quelles sont vos idées pour **stimuler la mobilité** des propriétaires de chiens dans l'espace canin ?

Explication de l'atelier

Sujet 3 : Affichage des règlements

Question #6 :

- Comment pourrions-nous améliorer l'affichage du panneau des règlements (vocabulaire, style, emplacement, dimensions, etc.) afin de favoriser une **meilleure compréhension** de la réglementation par les usagers ?



